



*Ce Voyage initiatique en Terre du haut Guil, vous permet de parcourir la Terre de la Salamandre de Lanza, salamandre endémique de ces hautes terres.*

*La première nuit vous dormez au pied du Viso, ce sommet emblématique des Alpes, si reconnaissable de loin, et la seconde vous emmène dans la vallée du Val Pellice, symbole de l'alliance agriculture de montagne et tourisme.*

**LIEU :** Hameau de l'Echalp, point de départ du séjour, haute vallée du Guil.

**DATE :** du Jeudi 01 au samedi 03 Août 2024.

**DURÉE :** 3 jours de randos itinérantes. 2 nuits en refuge de montagne.

**ENCADREMENT :** Denis KEMPF, accompagnateur en montagne diplômé d'état (tél 06 89 24 81 15) ou un accompagnateur d'ATLAS et membre du Bureau Montagne Serre-Ponçon Écrins

**MAIL :** [sejours.atlas@gmail.com](mailto:sejours.atlas@gmail.com)

**NIVEAU :** moyen à confirmé, pouvant randonner 5/7 heures de marche/ dénivelé moyen de 800 m

**HÉBERGEMENTS :** 2 refuges de montagne, le premier coté France, le second coté Italie.

**GROUPE :** 5 à 10 personnes

**DÉPART / ARRIVÉE :** Jeudi 01 août 10h - samedi 03 août 16H

**PORTAGE :** vous portez vos affaires durant l'itinérance avec le pique-nique du midi.

**CARTOGRAPHIE :** IGN TOP 25/3637 OT – Mont Viso

**TARIF :** 360 € par Adulte et 332 € par Enfant de 8 à 17 ans inclus

**Le prix comprend**

- L'hébergement en refuge (dortoir).
- L'encadrement accompagnateur en montagne diplômé d'état
- La pension complète du jour 1 dîner, au jour 3 fin d'après-midi, pique-nique tous les midis.

**Le prix ne comprend pas**

- Les boissons et les dépenses personnelles,
- le pique-nique de la première journée, et les encas (type barre de céréale, fruits secs),
- Le transport A/R entre votre domicile et le lieu de séjour,
- Les assurances annulation et rapatriement

Tout ce qui n'est pas mentionné dans la rubrique « le prix comprend »

## LES PLUS DE CE SÉJOUR

Séjour d'initiation à l'itinérance de 3 jours,  
Découverte du secteur du Haut Guil par une itinérance entre France et Italie  
Possibilité de voir la Salamandre de Lanza.

## PROGRAMME DU SÉJOUR

### Jeudi 01/08 Point de départ de l'itinérance Parking de l'Echalp 1700 m – Refuge du Viso 2460 m - vallée du Guil

Après une première marche d'approche riche et varié et facile, nous arrivons au refuge. Pour ceux qui veulent faire un petit plus, Nous avons la possibilité d'aller sans sac au lac Lestio enchâssé dans le roc au pied des pointes de Rome (3069 m), Gastaldi (3210 m), Joanne, (2940 m), et dominé par le Mont-Viso, le roi de pierre ( + 50m de D+ - 45mn) .

Dîner et Nuit en refuge de montagne

*Durée : 4h - Dénivelé +762 m / -2 m*

### Vend. 02/08 Refuge du Viso 2460 m – Rifugio Jervis 1732 m par le col Sellière 2834 m

Après une montée matinale au col Sellière, nous passons côté Italie nous descendons au lac Lungo, pays de la fameuse « Salamandre de Lanza », espèce rare et endémique du Viso. Puis nous profitons du vallon de Manzol et de ses 2 Lacs (lac Noir et lac Gelato - dénivelé + 200 m), avant de descendre au refuge Jervis.

Dîner et Nuit en refuge de montagne

*Durée : 5h - dénivelé + 392m / - 1115 m*

### Samedi 03/08 Journée du retour au choix, suivant la forme des participants

#### Rifugio Jervis 1732 m – L'Echalp 1697 m par le Collet de Pelvas 2586 m –

Après un bon petit déjeuner, direction le Col d'urine puis nous bifurquons au Collet de Pelvas. La descente nous mène à l'Echalp en passant par l'alpage du Pelvas, par des drayes et sentiers.

*Durée : 6h - dénivelé +904 m / - 942 m*

**Ou**

#### Rifugio Jervis 1732 m – L'Echalp par le col Lacroix 2299 m

Superbe chemin nous menant au col Lacroix, l'un des plus des bas cols du Queyras qui aurait du devenir un lieu de passage ferroviaire pour rejoindre l'Italie et le Val Varaita

*Durée : 4h - dénivelé +577m / - 609m*

**Fin de notre séjour en fin d'après midi**

*Ce programme est susceptible d'être modifié à tout moment par le professionnel encadrant en fonction des conditions climatiques, des aptitudes physiques et techniques des participants. Tous les dénivelés sont donnés à titre indicatif, ils seront plus ou moins atteints*

## L'EQUIPEMENT

- Sac à dos de contenance 30 à 50L
- Sac à viande ou draps sac
- 2 Tee-shirts manches courtes, respirant pour permettre l'évacuation de la transpiration.
- 1 Couche intermédiaire pour apporter de la chaleur type fibre polaire.
- 1 Veste imperméable type Goretex idéale pour protéger du vent.
- 1 Doudoune ou veste chaude
- Un short, et un pantalon de marche ou collant
- **Notre Conseil** Chaussures de randonnée montantes et imperméables
- Bonnet, gants, tour du cou, bâtons de marche
- Lunette de soleil. Crème solaire,
- Gourde 1l minimum + thermos
- Pharmacie personnelle avec ordonnance
- Vos affaires semaine (trousse de toilettes légère, sous-vêtements, savon de Marseille, 1 frontale)
- Couteau, fourchette. Boite type Tupperware, gobelet
- Votre contrat d'assistance et une attestation d'assurance valable en montagne
- Papiers d'identité + carte vitale + argent et CB

*Pour votre confort et votre sécurité, partez bien équipés.*

*Nous sommes à votre disposition pour vous conseiller dans vos choix de vêtements, sac à dos, chaussures...*

## RENDEZ-VOUS, DISPERSION, REJOINDRE LE POINT DE DEPART

**Rendez-vous : Jeudi 01/08/2024** A 10h au parking à la sortie du Hameau de l'Echalp, vallée du Haut Guil (Queyras – Abries)

**Dispersion : Samedi 03/08/2024** dispersion après la rando de la journée, vers 16h

**Pour venir à L'Echalp :**

Par route sud : A 51 Sortie Gap/Tallard. Direction Embrun, Guillestre, Queyras D947 jusqu'à Abries

Par route Nord : Grenoble, Briançon, Col de l'Izoard, Abries

Par train : Gare S.N.C.F. à Montdauphin-Guillestre (04 92 20 66 12), navettes ZOU \* ensuite jusqu'au village d'Abries

Depuis Paris, 2 possibilités :

- TGV jusqu'à Valence (3h) + train Corail jusqu'à Montdauphin (3h)

- Train de nuit direct (en général, départ vers 21 h, arrivée vers 7h30)

Horaires Navette au départ de la Gare De Montdauphin <https://lequeyras.com/navettes-queyras-guillestrois/>

Par avion : Aéroport Marseille Provence / Turin en Italie

Depuis Embrun : prendre la route départementale menant à Briançon, puis à Guillestre, prendre D947 jusqu'à Abries, Ristolas, L'Echalp.

**FORMALITE**

- Passeport ou carte d'identité en cours de validité + carte sécurité sociale
- RC : Chaque participant doit être couvert en Responsabilité civile (dans le cadre d'une activité randonnée à titre de loisirs)
- L'assurance rapatriement est obligatoire. Une assurance annulation est fortement conseillée. Si vous n'en possédez pas, A.T.L.A.S. vous propose un contrat Europ Assistance comprenant l'assistance/rapatriement, l'assurance annulation et interruption du séjour et bagages et effets personnels (voir rubrique assurance et annulation).

**ASSURANCE ET ANNULATION**

Il est indispensable pour participer à nos séjours d'être assuré en responsabilité civile personnelle, par ailleurs vous devez être assurés pour l'assistance et le secours en cours de séjour, l'assurance annulation est fortement conseillée en cas d'annulation de votre séjour pour une cause qui serait de votre fait.

Si ce n'est pas le cas, ATLAS est en mesure de vous proposer des assurances aux conditions suivantes :

**CONTRATS ASSURANCES**

**Assistance rapatriement - frais de secours : 1 %** du prix du séjour

**Annulation + bagages : 2, 8 %** du prix du séjour

Extrait de nos contrats d'assurances à consulter sur notre site internet. Aucune modification ne sera possible qu'une fois l'assurance souscrite. Si le participant ne désire pas souscrire à notre assurance rapatriement - secours et recherche, nous lui demanderons de nous communiquer une attestation de sa propre assurance précisant le montant maximum de couverture pour les frais d'évacuation

**LITIGE – MEDIATION DE LA CONSOMMATION**

*En cas de litige entre le Client et l'entreprise, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le Client adressera une réclamation écrite auprès du professionnel ou, le cas échéant, auprès du Service Relations Clientèle du professionnel). A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le Client consommateur au sens de l'article L.133-4 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir : La Société Médiation Professionnelle [www.mediateur-consommation-smp.fr](http://www.mediateur-consommation-smp.fr) 24 rue Albert de Mun - 33000 Bordeaux*